

Communiqué de presse

Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 2 février 2024

Libourne – 12 janvier 2024 - Fermentalg, leader français des microalgues coté sur Euronext (FALG), annonce que ses actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le vendredi 2 février 2024 à 10h au siège de la Société.

À cette occasion, les actionnaires auront notamment à se prononcer sur le projet de transfert de cotation sur Euronext Growth. Comme annoncé à l'occasion de la publication du plan stratégique 2024 – 2026¹, la Société considère que ce marché de cotation est plus adapté pour les PME-ETI innovantes.

Les actionnaires auront également à se prononcer sur la nomination de Theodore H. Nixon, ancien Président du Conseil d'administration de DDW (désormais partie du groupe Givaudan), en qualité de censeur². En 2021, Theodore H. Nixon est devenu un actionnaire significatif de Fermentalg à titre personnel en souscrivant à une augmentation de capital à hauteur de 5 M€.

Les autres résolutions ont vocation à compléter les éléments approuvés par l'Assemblée générale du 13 juin 2023, notamment en augmentant le montant nominal maximum des actions susceptibles d'être émises sur conversion des obligations émises en mars 2023.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des Assemblées Générales sont disponibles, au siège social de la Société, et, pour les documents prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, sur le site Internet de la Société.

*Prochaine publication : Chiffre d'affaires de l'exercice annuel 2023,
25 janvier 2024 (après la clôture des marchés)*

¹ [Nouveau plan stratégique 2024 - 2026 et partenariat industriel majeur // Accélération vers un modèle de croissance rentable et durable](#)

² Theodore H. Nixon occupait précédemment le poste de Censeur en qualité de représentant de DDW / Givaudan

À propos de Fermentalg

Expert dans la recherche et l'exploitation bioindustrielle des microalgues, Fermentalg a pour objectif de proposer des solutions durables et des produits innovants qui contribuent au développement de produits sains, naturels et performants. Notre métier : le développement, la production et la commercialisation de solutions durables et d'ingrédients actifs issus des microalgues, destinés à la nutrition, à la santé et à l'environnement. Lipides nutritionnels, protéines alternatives, colorants alimentaires naturels et solutions environnementales innovantes constituent l'offre actuelle et future de notre société. L'action Fermentalg est cotée sur Euronext Paris (FR0011271600 - FALG), et est éligible au PEA-PME et au SRD long-only. Elle a reçu la note *Exemplaire (90/100)* par Ethifinance ESG Ratings, agence de notation spécialisée dans la performance ESG des PME cotées sur les marchés européens, en faveur de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Pour plus d'informations : www.fermentalg.com



Contact pour les journalistes :

ACTUS finance et communication
Fatou-Kiné N'DIAYE
Téléphone : +33 (0)1 53 67 36 34
fndiaye@actus.fr

Relations avec les investisseurs :

ACTUS finance et communication
Anne-Catherine BONJOUR
Téléphone : +33 (0)1 53 67 36 93
fermentalg@actus.fr